

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 3 DÉCEMBRE 2019**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 3 décembre 2019, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;  
Madame Nicole Lussier, conseillère;  
Madame Michelle Richer, conseillère;  
Monsieur Paolo Girard, conseiller;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2019-12-272

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2019-12-273

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2019 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2019.

2019-12-274

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	62197	exploitation des eaux usées	2,126.01\$
- Lavery	1418231	service de première ligne	616.31\$
- Sultan Evenements	Décembre	2 <sup>e</sup> versement honoraires	1,552.16\$
- Entreprises GM St-Blaise	13626	contrat déneigement 1 de 6	15,330.00\$
- Entreprises GM St-Blaise	13605	sel et abrasif au 20/11/2019	1,114.11\$
- Entreprises GM St-Blaise	13624	sel et abrasif au 25/11/2019	1,441.79\$
- Entreprises GM St-Blaise	13644	sel et abrasif au 30/11/2019	262.14\$
- Daudi Pavage Excavation	2280	pavages divers 2019	24,503.47\$
- Serrurier Chamberland	33812	9 nouvelles serrures	924.41\$
- Beaulieu & associés	25752	répartition services professionnel dossier	

	services incendies	3,037.25\$
- Groupe Ultima	18213 augmentation assurance biens	278.00\$

TOTAL : **51,185.65 \$**

2019-12-275

Acceptation des comptes à payer en décembre 2019 (document 1-A) –

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 3 décembre 2019 au montant de 74,743.30\$ le tout tel qu’il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l’unanimité du Conseil d’approuver les comptes et factures du mois de novembre 2019 au montant de 74,743.30\$ à être payés en décembre 2019, le tout tel qu’il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu’en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2019-12-276

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil d’accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant de 818.00\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Bureau en Gros	achat de fournitures de bureau	98.85\$
- Pizzeria St-Blaise	séance travail budget	62.08\$
- VistaPrint	125 cartes de Noël	402.82\$
- Amazon	machine à eau, porte manteau, tapis	254.25\$

2019-12-277

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

*La secrétaire-trésorière adjointe fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la secrétaire-trésorière adjointe.

*Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.*

Brigitte Garceau  
Secrétaire-trésorière adjointe

PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-12-278

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus –

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, dépose les déclarations d’intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

Monsieur Paolo Girard, conseiller  
Madame Nicole Lussier, conseillère

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

2019-12-279

Adoption du calendrier des assemblées du conseil pour 2020 –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2020 savoir :

Mardi 7 janvier	20:00 heures
Mardi 4 février	20:00 heures
Mardi 3 mars	20:00 heures
Mardi 7 avril	20:00 heures
Mardi 5 mai	20:00 heures
Mardi 2 juin	20:00 heures
Mardi 7 juillet	20:00 heures
Mardi 4 août	20:00 heures
Mardi 1 <sup>er</sup> septembre	20:00 heures
Mardi 6 octobre	20:00 heures
Mardi 3 novembre	20:00 heures
Mardi 1 <sup>er</sup> décembre	20:00 heures

2019-12-280

Fermeture des bureaux pour la période des fêtes –  
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil que les bureaux administratifs de la Municipalité soient fermés à midi le 20 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement.

2019-12-281

Responsable de l'ouverture de la salle Roger-Fortin lors des locations en 2020 –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer un membre du Conseil responsable des locations de salle pour une période de 2 mois :

Janvier, Février :	Monsieur Paolo Girard
Mars, Avril :	Madame Nicole Lussier
Mai, Juin :	Monsieur Pierre Vallières
Juillet, Août :	Madame Michelle Richer
Septembre, Octobre :	Monsieur Luc Van Velzen
Novembre, Décembre :	Monsieur Robert Van Wijk

2019-12-282

Présentation et dépôt du projet de règlement de taxation 2020 –  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller, présente et dépose, conformément aux dispositions de la loi, le projet de règlement 485 relatif à la taxation pour l'année 2020. Il mentionne que ce règlement établira, suite à l'adoption des prévisions budgétaires, le taux de la taxe foncière qui sera imposée sur tout immeuble situé sur le territoire de la municipalité. Il précisera que la contribution pour les services de la Sûreté du Québec et des services de prévention des incendies sera financée à même le taux de la taxe foncière générale. Il mentionne que ce règlement établira le tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et la disposition des déchets ainsi que pour le service de la collecte des matières recyclables et qu'il établira les modalités de paiement de la taxe ainsi que les précisions relatives aux taxes spéciales.

Il mentionne que ce règlement sera adopté lors d'une séance du conseil suite à l'adoption du budget.

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la présentation et le dépôt du projet de règlement 485.

2019-12-283

Présentation et dépôt du projet de règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout 2020 –

Madame Nicole Lussier, conseillère, présente et dépose, conformément aux dispositions de la loi, le projet de règlement 486. Ce règlement établira la taxe pour l'entretien du réseau municipal de collecte et de traitement des eaux usées et déterminera les modalités de paiement de cette taxe.

Elle mentionne que ce règlement sera adopté lors d'une séance conseil suite à l'adoption du budget.

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la présentation et le dépôt du projet de règlement 486.

2019-12-284

Politique d'aide aux familles pour des activités destinées aux enfants –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est d'avis qu'il y a lieu d'établir une politique claire relativement à l'aide qu'elle consent aux familles pour les activités des enfants.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolution à l'unanimité du Conseil :

- De consentir une aide financière jusqu'à concurrence de 300.00\$ par année pour la participation de chaque enfant à une activité culturelle, sportive, récréative ou éducative incluant les passes de saison pour ces activités;
- Que le montant sera versé sur présentation de la preuve de paiement de l'activité.

2019-12-285

TCRM : demande de position au projet de loi 48 –

CONSIDÉRANT le dépôt du projet de loi n.48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*, par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi a pour effet d'imposer un plafond à la valeur foncière des propriétés agricoles;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi affecterait directement l'assiette fiscale des municipalités en les privant de plusieurs millions de dollars par année;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi pourrait forcer les municipalités à aller chercher des revenus manquants en transférant une partie du fardeau fiscal vers les autres contribuables municipaux, ce qui représente un cas flagrant d'iniquité fiscale;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi représente une atteinte à l'autonomie des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités n'ont pas été consultées par le gouvernement en amont du dépôt du projet de loi;

CONSIDÉRANT QUE le milieu agricole fait face à plusieurs enjeux et défis qui requièrent l'appui du gouvernement ainsi que la collaboration des représentants municipaux.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Nicole Lussier, conseillère, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin :

- Exprime son mécontentement envers le projet de loi n.48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*, dans sa forme actuelle, en raison de son caractère inéquitable entre les contribuables et de son atteinte envers l'autonomie du monde municipal;
- Demande au gouvernement de consulter les municipalités pour toute loi qui porte atteinte à leur autonomie ainsi qu'à l'équité fiscale entre contribuables;
- Appuie l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités dans leurs représentations auprès du gouvernement du Québec;
- Offre sa collaboration et son soutien au gouvernement du Québec et aux représentants du secteur agricole afin d'identifier les meilleures solutions aux problèmes auxquels ils font face;

DE transmettre copie de la présente résolution au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, au ministre responsable de la région de la Montérégie, M. Christian Dubé, aux députés de la Montérégie ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités.

2019-12-286

Journal le Coup d'œil : vœux des fêtes –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la publication des vœux des fêtes de la Municipalité de Saint-Valentin dans le journal Le Coup d'Oeil au coût de 255.00\$ plus les taxes applicables pour 1/8 de page.

2019-12-287

Modellium : module d'alerte à la population adhésion 2020 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de ne pas adhérer au module d'alerte à la population offert par Modellium pour l'année 2020.

2019-12-288

Dépôt procès-verbal CCU du 20 novembre 2019 –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du procès-verbal du CCU du 20 novembre dernier.

2019-12-289

Acceptation s'il y a lieu d'une demande de dérogation mineure–

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean Landry a déposé une demande de dérogation mineure pour permettre le

lotissement de deux lots d'une superficie de 2,462 mètres carrés au lieu de 2,500 mètres carrés tel que prescrit au règlement de lotissement;

CONSIDERANT QUE la demande fait suite à une reconnaissance de droits acquis par la CPTAQ sous le numéro de dossier 424196;

CONSIDERAN QUE le Comité Consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'accorder la dérogation mineure pour permettre le lotissement de deux lots d'une superficie de 2,462 mètres carrés au lieu de 2,500 mètres carrés tel que prescrit au règlement de lotissement; tel que soumis au dossier 23445 minute 1154 de Denicourt, arpenteurs géomètres.

2019-12-290

Demande de dérogation mineure –

CONSIDERANT QUE la demande soumise par Monsieur Pierre Girard vise à créer deux lots dont la superficie ne rencontre pas les normes du règlement de lotissement (4,000 mètres carrés) un des lots aura 2,000 mètres carrés avec un frontage de 30,37 mètres au lieu de 50 mètres celui où la maison de Monsieur Raynald Girard est située et l'autre lot aura 3,000 mètres carrés avec un frontage de 22,97 mètres au lieu de 50 mètres celui où la maison modulaire est installée.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de soumettre la demande au Comité Consultatif d'urbanisme pour recommandation et d'afficher un avis public de cette demande conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

2019-12-291

Centre Sportif Groupe DPJL : entente d'aide financière pour 2020 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 965.93\$ pour l'année 2020 au Centre Sportif Groupe DPJL pour les infrastructures de l'aréna conformément à l'annexe 1 de l'entente intermunicipale.

2019-12-292-1

Renouvellement d'adhésion PG Solutions –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications PG Solutions pour l'année 2020 de :

- Logiciel de comptabilité de PG Solutions au coût de 6,731.78\$ taxes incluses ;
- Accès Cité – UEL au coût 321.93\$ taxes incluses.

2019-12-292-2

Renouvellement d'adhésion de la Fédération Québécoise des Municipalités –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement d'adhésion annuel de la Municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2020 au montant de 1,124.27\$ taxes incluses.

- 2019-12-292-3 Renouvellement d'adhésion à Tourisme Montérégie –  
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement d'adhésion annuel à Tourisme Montérégie pour l'année 2020 au montant de 494.39\$ taxes incluses.
- 2019-12-293 MRC le Haut-Richelieu : dépôt des prévisions budgétaires 2020–  
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'Unanimité du Conseil de constater le dépôt des prévisions budgétaires de la MRC le Haut-Richelieu pour l'année 2020.
- 2019-12-294 CLD Haut-Saint-Francois : Création d'un nouveau fond pour financer la réfection du réseau local –  
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre de demande d'appui pour la création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local de la MRC du Haut-Saint-Francois ainsi que cinq municipalités longeant la Route 257.
- 2019-12-295 Correspondance –  
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :
- Fabrique Saint-Valentin : remerciement 35<sup>e</sup> souper bénéfice;
  - AQDR Haut-Richelieu : demande de sollicitation.
- 2019-12-296 Levée de la séance ordinaire –  
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:40 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Brigitte Garceau  
Secrétaire-trésorière adjointe